

Royaume-Uni

Un marché difficile où les appellations Régionales ont le vent en poupe



Chiffres clés 2017 des vins de Bourgogne au Royaume-Uni

2^{ème} marché en volume et valeur des vins de Bourgogne

Exportations : 15 millions de bouteilles (- 5,7 % / 2016), pour 146 millions d'euros (+ 12 % / 2016)

dont en volume

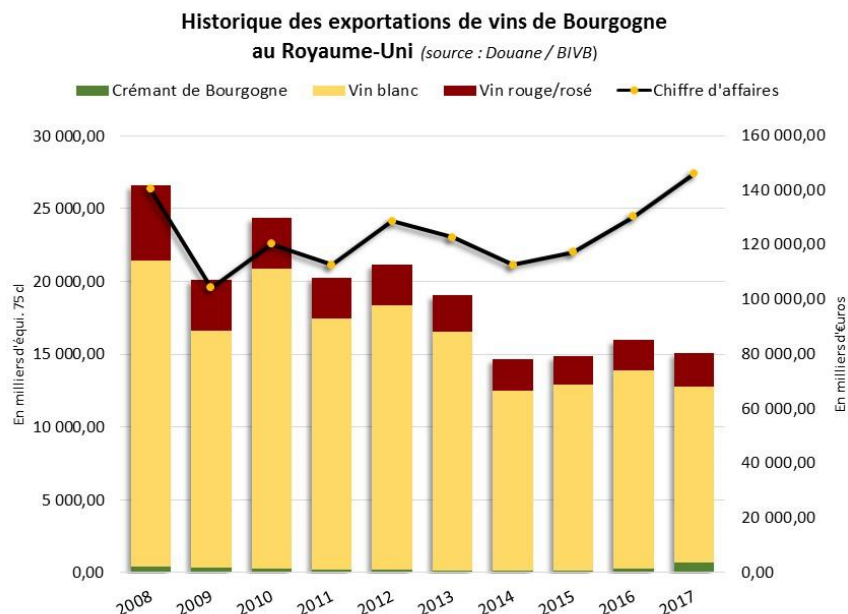
- ▶ Vins blancs tranquilles : 81 %
- ▶ Vins rouges/rosés tranquilles : 15 %
- ▶ Crémant de Bourgogne: 4 %

Sur 2017, les vins de Bourgogne représentent 11,5 % du volume des AOC françaises exportées au Royaume-Uni pour 15 % du chiffre d'affaires de cette catégorie.

Dans le contexte d'incertitude lié au Brexit, le Royaume-Uni a globalement importé moins de vins sur 2017 (- 2 % en volume / 2016). Dans le Top 5 des pays exportateurs de vins au Royaume-Uni, seuls les États-Unis affichent un résultat en hausse (+ 7,97 % en volume / 2016). Cette situation de baisse générale se confirme sur les 9 premiers mois 2018 (- 2 % en volume / 9 mois 2017).

Mi-novembre, à moins de cinq mois du Brexit (29 mars 2019), le Royaume-Uni et l'Union européenne ont conclu un projet d'accord qui garantirait le maintien dans l'union douanière. Cependant, l'incertitude reste prégnante dans l'attente de la validation de cet accord.

Les niveaux de valorisation continuent progresser



En 2017, les exportations de vins de Bourgogne en volume ont cédé du terrain (- 5,7 % avec 15 millions de bouteilles), après deux années de croissance : + 7,4 % en 2016 et + 1,5 % en 2015.

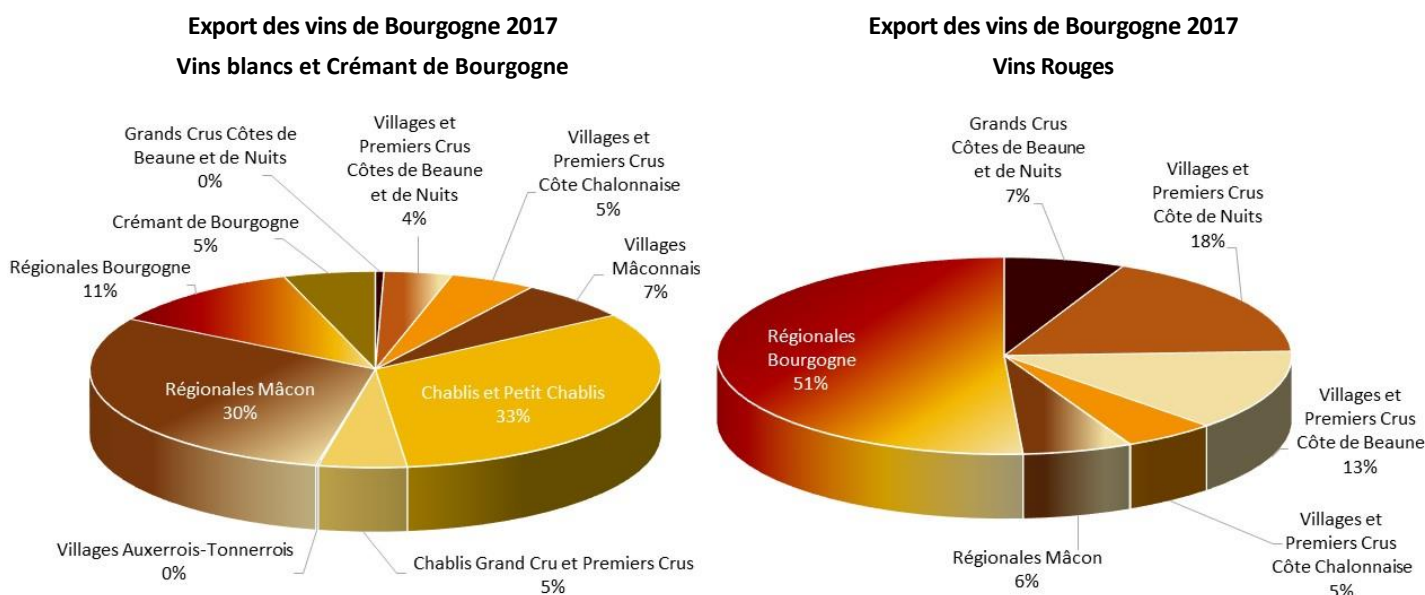
Le volume exporté reste historiquement bas. Cette situation semble être le résultat de plusieurs facteurs : marché plus délicat pour certaines appellations, manque de disponible pour d'autres, augmentations répétées des taxes sur le vin, incertitude économique liée à l'approche du Brexit.

Le chiffre d'affaires continue de progresser pour la troisième année consécutive : + 12 % en 2017 / 2016, + 11 % en 2016 / 2015 et + 3,8 % en 2015 / 2014.

Sur les 9 premiers mois 2018, les volumes exportés chutent de - 8,6 % /9 mois 2017. Pour la première fois depuis 3 ans, le chiffre d'affaires est impacté par cette baisse des volumes : - 2,6 % par rapport à la même période de 2017.

Cette diminution pourrait se réduire d'ici la fin de l'année, comme l'a laissé entendre Frédéric Drouhin, membre du Conseil d'Administration du Bureau Interprofessionnel des Vins de Bourgogne et Président des négociants de Bourgogne, lors de la conférence de presse organisée le 18 novembre : « Pour éviter une rupture de stock dans les rayons en Angleterre, il est fort probable que beaucoup de domaines et de négoce bourguignons vont expédier, par anticipation, un plus grand nombre de caisses de vin sur ce marché, en attendant de voir ce qu'il se passera d'ici mars ou avril 2019 ».

Les AOC Régionales Bourgogne rouges ont de plus en plus la cote



Les ventes de vins de Bourgogne blancs dominent largement outre-Manche (voir histogramme page 1).

Depuis une vingtaine d'années, le développement des exportations de vins de Bourgogne vers le Royaume-Uni s'est surtout concentré sur les vins blancs, pour atteindre 81 % des bouteilles expédiées en 2017 (12 millions d'équivalent 75 cl, pour 84,7 millions d'euros). Cet incroyable essor s'est appuyé sur la forte notoriété des appellations de Chablis (40 % des vins blancs de Bourgogne exportés en 2017) et est, de ce fait, impacté par le ralentissement des ventes de ces 4 appellations (- 26 % en volume en 2017 / 2016) suite aux deux petites récoltes de 2016 et 2017. Néanmoins, pour les vins blancs, d'autres AOC, qui représentent également une part importante des volumes exportés, progressent en 2017. C'est en particulier le cas des appellations Régionales Mâcon (+ 10 % en volume / 2016).

Sur les 9 premiers mois 2018, la croissance des appellations Régionales Bourgogne (+ 3,3 % en volume) ne compense pas les pertes de part de marchés des appellations de Chablis (- 20 % / 9 premiers mois 2017) toujours liées au manque de vins, et des AOC Régionales Mâcon, en léger recul (- 3,8 %) après de belles croissances en volume depuis 2016.

Les vins rouges de Bourgogne représentent seulement 15 % des bouteilles expédiées en 2017 (2,27 millions d'équivalent 75 cl, pour 58,9 millions d'euros). Toutefois, leur croissance est plus importante que celle des vins blancs de Bourgogne, en volume (+ 7,2 % / 2016) comme en valeur (+ 38,8 % / 2016).

Sur les 9 premiers mois 2018, les volumes exportés de vins rouges de Bourgogne poursuivent leur progression : + 17,6 % par rapport à la même période sur 2017, grâce aux appellations Régionales Bourgogne, qui progressent de + 52 % en volume et + 36 % en chiffre d'affaires.

Les vins de la Bourgogne dans tous les circuits de distribution

En restauration : les vins de Bourgogne très présents sur Londres

Sur Londres (*enquête 2018 auprès de 350 restaurants*), les vins de Bourgogne se placent en première position dans l'offre mondiale de vins. Ils représentent 11 % de l'offre, avec, en moyenne, près de 25 références par établissement enquêté. Le nombre de références est stable par rapport à 2017 (+ 0,2 %).

Les AOC de Chablis sont présentes dans 68 % des établissements en 2018, ce qui en fait, pour la présence, le 1^{er} groupe d'AOC dans l'offre mondiale de vins blancs sur Londres.

Les AOC Village et Village Premiers Crus blancs de la Côte de Beaune se positionnent quant à elles à la première place en nombre de références proposées dans l'offre mondiale de vins blancs (stable entre 2018 et 2017).

Pour les vins rouges, la Bourgogne est la deuxième région viticole au monde en nombre de références (10 % de l'offre). Ce résultat est stable par rapport à 2017 (- 0,1 pts).

Dans le top 10 des appellations, les AOC Village et Village Premier Crus de la Côte de Nuits et les Grands Crus des Côtes de Beaune et de Nuits progressent bien, avec des croissances en nombre de références respectivement de + 9,1 % et + 5,6 % (2018 / 2017).

Chez les cavistes de Londres

La Bourgogne se place en 1^{ère} position en terme de présence dans les établissements enquêtés en 2017, avec une présence dans les établissements de 23 % (*enquête 2017 auprès de 26 points de vente*).

En nombre de références, les vins de Bourgogne se placent également en 1^{er} position dans l'offre mondiale de vins : en moyenne, chaque point de vente dispose de 52 références de vins de Bourgogne.

Dans l'offre mondiale de vins blancs, l'AOC Village Chablis se place en 1^{ère} position. On la retrouve dans 18 % des établissements. L'AOC Meursault est également dans le top 10, étant présente dans 14 % des établissements enquêtés.

Dans l'offre mondiale de vins rouges, la Bourgogne est la deuxième région viticole en nombre de références (en moyenne 26 /établissement) et la première en présence par établissement (23 %).

Dans le top 10 en nombre de références, les appellations Village et Village Premier Cru rouges de la Côte de Nuits sont en 2^{ème} position et les appellations Village et Village Premier Cru rouges de la Côte de Beaune en 5^{ème} position.

En Grande Distribution (hyper et supermarchés)

En 2017, la Bourgogne a commercialisé 6,65 millions de bouteilles en vin tranquille sur ce circuit (- 2,7 % / 2016), pour un chiffre d'affaires de 61,434 millions de Livres (- 7,3 % / 2016).

Les ventes de vins de Bourgogne dans la grande distribution britannique baissent de - 17,8 % en volume pour les vins blancs et mais progresse de + 7,1 % pour les vins rouges (*source IRI*).

Sur des 10 premiers de l'année, les vins rouges de Bourgogne baissent de - 10,8 % en volume (- 133 000 bouteilles), et les vins blancs de Bourgogne reculent de - 4,4 % en volume (- 155 000 bouteilles).

Dans ce contexte de baisse, certains vins de Bourgogne connaissent néanmoins de très belles croissances en volume. C'est le cas pour les appellations Viré-Clessé (+ 16,7 %), Petit Chablis (+ 13,2 %) et les AOC Village rouges de la Côte Chalonnaise (+ 10,4 %). Les appellations Régionales Bourgogne en rouge font également un bond important (+ 174,5 %).

Note économique rédigée par le Pôle Marchés et Développement – BIVB – Nov. 2018

(Sources : Douane – IRI UK - BIVB – MIBD MARKET)

Contact presse : Cécile Mathiaud – Responsable des relations de media au BIVB

Tél. +33 (0)3 80 25 95 76 - Portable + 33 (0)6 08 56 85 56 - cecile.mathiaud@bivb.com

SUIVEZ-NOUS :     

Retrouvez tous nos communiqués de presse et des milliers de photos libres de droit sur la salle de presse en ligne du site : www.vins-bourgogne.fr